



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 88702

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport publié par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Il fait état d'une hausse de la diffusion de la cocaïne et de l'alcool chez les jeunes de 17 ans (entre 2000 et 2008), soit 25 000 jeunes concernés. De plus, il constate que 28,9 % des adolescents de 17 ans sont des fumeurs (de tabac) quotidiens, le pourcentage étant plus élevé que chez les adultes (26,5 %). Enfin, les ivresses répétées, qui ne diminuent pas depuis 2003, concernent 25,6 % des jeunes de 17 ans. En conséquence, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet afin d'endiguer ce fléau et de protéger les jeunes contre les risques que présentent les drogues, le tabac et l'alcool.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88702

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10188

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)